

Image not found or type unknown



Paysagiste travaux non terminés

Par **richer**, le **17/07/2009** à **20:36**

Bonjour,
Le paysagiste qui est intervenu à mon domicile arrête les travaux commencés depuis Janvier 09 en évoquant sa retraite au 01/07/09. Il m'a envoyé la facture du solde à payer après avoir déduit une somme correspondant aux travaux non-effectués mais prévus dans le devis.
Une note manuscrite est inscrite sur la facture : « Nous vous informons qu'il ne nous sera pas possible de poursuivre les travaux car nous cessons définitivement notre activité (départ à la retraite). Merci de votre compréhension. Sincères salutations. »
Il s'agit de la pose d'une pelouse artificielle sur 500 m². Il ne veut pas assurer la fin des travaux qui consistent en un collage. Or je ne trouve aucun autre professionnel qui accepte d'effectuer cette opération délicate alors qu'il n'a pas réalisé la pose de la pelouse...
Ai-je un recours?
Merci de votre aide.